

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE LA SOMME

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE L'EST DE LA SOMME

ARRONDISSEMENT DE PERONNE

EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

DATE :

N° de la délibération : 2023-111

. de la convocation : 17.05.2023

. d'affichage : 30.05.2023

NOMBRE DE CONSEILLERS :

. en exercice : 63

. présents : 41

. votants : 56

L'an deux mille vingt-trois, le vingt quatre mai, à 18 heures, le Conseil Communautaire de l'Est de la Somme, légalement convoqué, s'est réuni au pôle multifonction de NESLE, sous la présidence de Monsieur José RIOJA, Président.

Etaient présents tous les membres en exercice, à l'exception de MM. ACQUAIRE Alain, DESACHY Christophe, DE WITASSE THEZY Charles, BARBIER Marc, DOUTART Jean-Luc, RICHARD Jean-Edouard, BOITEL Francis, Mmes DELEFORTRIE Luciane, VASSEUR Julie, M. DUCAMPS Thomas, Mme CHAPUIS-ROUX Elodie, M. BRUCHET Antoine, Mme POLIN Justine, MM. GRAVET Jacques, MERLIER Jacques, WISSOCQ Jean-Marc, Mme TOTET Fanny, M. RIMETTE Jean-Michel, Mme GENSE Caroline, M. MUSEUX Gérard, DELVILLE Jean-Pierre, LEMAITRE Jean-Pierre.

M. BARBIER Marc avait donné pouvoir à M. LALOI François.
M. DOUTART Jean-Luc avait donné pouvoir à M. BLONDELLE Pascal.
M. RICHARD Jean-Edouard avait donné pouvoir à M. MERESSE Christian.
M. BOITEL Francis avait donné pouvoir à M. VASSENT Christophe.
Mme DELEFORTRIE Luciane avait donné pouvoir à M. LEGRAND Eric.
M. DUCAMPS Thomas avait donné pouvoir à M. HAY Francis
Mme CHAPUIS-ROUX Elodie avait donné pouvoir à Mme LEFEVRE Sandra.
M. BRUCHET Antoine avait donné pouvoir à Mme RIQUIER Julie.
Mme POLIN Justine avait donné pouvoir à M. LEFEBVRE Eric.
M. GRAVET Jacques avait donné pouvoir à M. URIER Francis.
M. MERLIER Jacques avait donné pouvoir à M. RIOJA José.
M. WISSOCQ Jean-Marc avait donné pouvoir à M. SALOME André.
Mme TOTET Fanny avait donné pouvoir à M. DEMULE Frédéric.
M. LEMAITRE Jean-Pierre avait donné pouvoir à M. LECOMTE Frédéric.
Mme GENSE Caroline était représentée par Mme GOMBART Sabine, suppléante.

Secrétaire de séance : Mme LARDOUX Catherine.

MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS DES EMPLOIS PERMANENTS 2023

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée, portant droits et obligations des fonctionnaires ;

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale ;

Conformément à l'article 34 de la loi n° 84-53 du 26 janvier modifiée, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement ;

Il appartient donc au Conseil Communautaire de fixer l'effectif des emplois à temps complet et à temps non complet nécessaire au fonctionnement des services ;

Le Conseil Communautaire,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Approuve la création d'un poste de technicien principal de 1^{ère} classe, à temps complet, pour un chef d'équipe au sein du service technique, à compter du 12 juin 2023,

Approuve la création d'un poste d'opérateur des activités physiques et sportives, à temps complet, au sein du Centre Aquatique Aquari'Ham, à compter du 1^{er} juin 2023,

Approuve le tableau des emplois permanents 2023 de la collectivité, comme suit :

Filières et cadres d'emplois	Grades	Nombre d'emplois et durée hebdomadaire de service
Emploi fonctionnel de direction	Directeur Général des Services	1 TC
Filière administrative		
Attachés	Attaché	4 TC
	Attaché principal	1 TC
Rédacteurs	Rédacteur	5 TC
Adjoints administratifs	Adjoint administratif principal de 1 ^{ère} classe	1 TC
	Adjoint administratif principal de 2 ^{ème} classe	2 TC

	Adjoint administratif	6 TC 3 TNC 25h, 25h, 30h00
Filière technique Ingénieurs	Ingénieur principal	1 TC
	Ingénieur	2 TC
Techniciens	Technicien principal de 1^{ère} classe	1 TC
	Technicien principal de 2 ^{ème} classe	1 TC
	Technicien	5 TC
Adjoints techniques	Adjoint principal de 1 ^{ère} classe	3 TC
	Adjoint technique principal de 2 ^{ème} classe	3 TC
	Adjoint technique	4 TC 4 TNC 26 h, 25h, 20h, 23h30
Filière médico-sociale Educateurs de jeunes enfants	Educateur de jeunes enfants	3 TC
	Educateur de jeunes enfants de classe exceptionnelle	1 TNC 30h
Auxiliaires de puériculture	Auxiliaire de puériculture de classe normale	1 TC
	Auxiliaire de puériculture de classe supérieure	2 TC
Agents sociaux	Agent social	3 TC
Filière culturelle Assistants d'enseignement artistique	Assistant d'enseignement artistique principal de 1 ^{ère} classe	3 TNC (INT) 8h, 3h, 4h30
	Assistant d'enseignement artistique principal de 2 ^{ème} classe	10 TNC (INT) 20h, 15h, 8h, 10h, 8h, 4h15, 6h30, 7h, 5h, 16h

Bibliothécaires	Bibliothécaire principal	1 TC
Assistant de conservation du patrimoine et des bibliothèques	Assistant de conservation	1 TC
Adjoints du patrimoine	Adjoint du patrimoine principal de 2 ^{ème} classe	2 TC
	Adjoint du patrimoine	2 TC
Filière sportive Educateurs des activités physiques et sportives	ETAPS principal de 1 ^{ère} classe	1 TC
	ETAPS	4 TC
	OTAPS	1 TNC (6h45), 1 TC
Filière animation Animateurs	Animateur principal de 2 ^{ème} classe	1 TC
	Animateur	1 TNC (30h)

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus et ont signé au registre tous les membres présents.

POUR EXTRAIT CONFORME

Le Président,



Le secrétaire de séance,